



**HAL**  
open science

# Interpréter l'interprétation : la “ réception ” comme processus historique

Christian E. Roques

► **To cite this version:**

Christian E. Roques. Interpréter l'interprétation : la “ réception ” comme processus historique. Daniel Thomières; Centre interdisciplinaire de recherche sur les langues et la pensée (CIRLEP, EA 4299). Des mots à la pensée. Onze variations sur l'interprétation, ÉPURE - Éditions et Presses universitaires de Reims, pp.81-96, 2016, 9782374960128. hal-02783562

**HAL Id: hal-02783562**

**<https://hal.univ-reims.fr/hal-02783562v1>**

Submitted on 4 Jun 2020

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



Distributed under a Creative Commons Attribution - NoDerivatives 4.0 International License

## **Interpréter l'interprétation : la « réception » comme processus historique**

**Carl Schmitt :**  
*Politische Romantik (1925)*

Depuis deux siècles le romantisme semble se soustraire à toute entreprise de définition, ou plus précisément, le chercheur qui s'intéresse à la question se trouve confronté à une multitude de définitions, qui s'empilent les unes sur les autres sans que se dégage une cohérence d'ensemble ou bien qu'une des ces définitions soient parvenues à fédérer un consensus. Pour l'historien des idées, qui se pose la question de l'historicité du phénomène romantique et de ses répercussions ultérieures, le problème est d'autant plus régnant qu'il doit parvenir à faire sens dans la durée de cet empilement, de ce mille feuilles de définitions du romantisme. Comment interpréter les différentes interprétations du romantisme ? Pour répondre à cette question, nous nous proposons de prendre une couche du mille-feuille, pour illustrer à partir de celle-ci ce que peut être une approche historienne de cette problématique.

Entre 1919 et 1925, Carl Schmitt expose au public allemand une interprétation du romantisme politique qui détonne par la radicalité de son propos, rompt largement avec la tradition allemande et projette le jeune juriste sur le devant de la scène intellectuelle de la République de Weimar. Plus polarisante qu'éclairante, l'analyse de Schmitt – une personnalité elle-même fortement polémique jusqu'à aujourd'hui – reste objet de débats depuis sa publication et nous semble offrir un bon exemple des difficultés que pose un traitement historique des interprétations d'un texte ou, en l'occurrence d'un paradigme historique. Nous essayerons de montrer que pour l'historien des idées, la notion de « réception » permet de penser avec pertinence et efficacité la problématique ainsi soulevée.

## Carl Schmitt, « exécuteur » du romantisme politique

Le point de départ de Schmitt est le constat que nous venons aussi de poser : il n'existe pas de définition satisfaisante du romantisme. Mais ce dont la recherche souffre n'est pas d'une absence de définition, mais une multiplication infinie de celles-ci : dès lors, « dans l'horrible confusion qui règne depuis près d'un siècle, le mot "romantisme" est devenu un récipient vide, qui se trouve rempli d'un contenu à chaque fois différent. » Et Schmitt de faire la liste des différentes approches utilisées, par le passé, pour établir une définition du romantisme : en l'articulant autour d'une notion très générale (définissant le romantisme par son côté « enthousiaste » [*schwärmerisch*], « nostalgique » [*sehnsüchtig*], « rêveur » [*träumerisch*], etc.), en composant des listes d'objets romantiques (un château fort, la pleine lune, une ruine d'église, etc.), en l'affectant de prédicats nationaux (est romantique ce qui est allemand, alors que les pays latins ne le sont pas), ou encore en constituant des couples d'opposés (romantisme contre classicisme, la jeunesse contre l'âge, le sentiment contre la raison, etc.). Dans tous les cas de figure, le romantisme apparaît comme un mouvement protéiforme échappant à toute détermination conceptuelle plus précise. Selon Schmitt, cette impossibilité à définir l'essence du romantisme est, entre autres choses, le résultat d'une volonté explicite des romantiques eux-mêmes qui espéraient, par ce tour de passe-passe, assurer la postérité de leur mouvement. Dès lors, Schmitt affirme qu'on ne sortira de ce labyrinthe des définitions qu'en comprenant que toute entreprise de définition du romantisme ne doit pas partir de *l'objet* romantique – qui ne peut aboutir qu'à un inventaire plus ou moins exotique des thèmes et des motifs romantiques – mais du *sujet* romantique.

Se centrant ainsi sur l'individu romantique, Schmitt pose le postulat méthodologique que tout mouvement s'identifie par « une attitude particulière, caractéristique face au monde », ainsi que par une conception spécifique « d'une dernière instance, d'un centre absolu ». Sur cette base, Schmitt affirme la possibilité de sortir de la « confusion » créée par le romantisme lui-même, et d'établir une définition générale du mouvement romantique. La détermination de cette

*Weltanschauung* particulière est, pour Schmitt, un présupposé *sine qua non* de toute analyse du romantisme politique.

Pour réaliser son objectif, Schmitt procède en trois temps :

Dans une première partie de l'essai, il s'intéresse aux deux « romantiques politiques »-types que sont Adam Müller et Friedrich Schlegel. Intitulée « la situation extérieure », cette partie se compose donc essentiellement de considérations biographiques et constitue la partie la plus faible de la démonstration schmittienne. Son seul objectif est de mettre en évidence la fragilité des engagements politiques des romantiques, incarnés au premier chef par Adam Müller : « anglophile à Göttingen, opposant conservateur (d'inspiration féodale et corporatiste) contre tout centralisme à Berlin, fonctionnaire de l'État centralisé absolu au Tyrol. » Pour Schmitt, la vie des romantiques se trouve donc placée sous le signe de l'incohérence idéologique et de la versatilité politique. Posant qu'il doit y avoir cohérence entre les convictions politiques et leur traduction dans la vie concrète, Schmitt en conclut que le comportement erratique manifesté de Müller et consorts doit trouver son origine dans l'essence du romantisme lui-même.

Dans les premières lignes de la deuxième partie, Schmitt explique qu'il a pleinement conscience de la fragilité d'une telle argumentation à partir d'exemples biographiques. Dès lors, même si la description empirique et historique de la première partie a permis, selon Schmitt, de faire apparaître des caractéristiques essentielles du romantisme (manque d'enracinement, inaptitude à la décision, faiblesse intérieure), une définition essentielle du romantisme politique ne saurait s'en tenir à cela. De ce fait, le but de la deuxième partie, centrale, de l'essai sera de mettre en évidence la « structure intellectuelle » spécifiquement romantique, son « principe ». Résumé à l'essentiel, Schmitt explique que le noyau philosophique du romantisme allemand est un occasionalisme moderne. L'attitude métaphysique de l'occasionalisme consiste à nier le concept de *causa*, i.e. de rejeter « la soumission à une causalité objective et calculable, et par extension, la soumission à une norme » [PR18] et donc de ramener tous les phénomènes du monde à une dernière instance suprême. Dans l'occasionalisme traditionnel de Malebranche et Geulincx (des Français !), cette dernière

instance était Dieu, or, pour l'occasionalisme romantique, c'est le sujet imaginant, le moi romantique. Dès lors, Schmitt parle explicitement d'un « occasionalisme subjectivisé » : un système dominé par un sujet au pouvoir quasi-divins, qui se tient dans une distance ironique et ludique par rapport au monde, et pour lequel la réalité de ce dernier ne lui sert que d'impulsion à sa production imaginative et sentimentale. Ce qui importe véritablement ici, c'est la conséquence pratique qui en découle pour Schmitt : l'incapacité du sujet romantique à se décider. Car « décider » consiste, selon Schmitt, à trancher dans l'infinité des possibilités, d'en choisir certaines par rapport à d'autres. Or cela implique nécessairement aussi une limitation (la perte de possibilités) que le sujet omnipotent romantique ne saurait accepter. Le but ultime de l'argumentation schmittienne vise ainsi à établir qu'il existe une incompatibilité essentielle entre le « romantique » [*das Romantische*] et le « politique » [*das Politische*]. Il serait donc absurde de parler de « romantisme politique », l'expression est, pour Schmitt, absolument oxymorique, une *contradictio in adjecto*.

Dans un mouvement de retour aux considérations biographiques la troisième partie analyse comment cette *Weltanschauung* romantique se répercute concrètement dans le domaine de la théorie et de la pratique politique.

#### **Interpréter Schmitt : pour une lecture de la réception**

Comme nous l'avons exposé en introduction, la difficulté que pose le texte de Carl Schmitt tient moins au contenu de sa définition du « romantisme politique », à sa proposition conceptuelle, qu'à la manière dont cette interprétation doit elle-même être lue et comprise. Comment aborder, comprendre et situer historiquement son interprétation du « romantisme politique » ?

Classiquement, le point de départ consistera à s'interroger sur la valeur, la validité de cette interprétation. Comme le relève Constantin Salavastru, toute analyse « logico-structurale » de l'interprétation partira du constat qu'elle est d'abord une *relation* qui s'établit entre trois éléments : le « donné » (le texte, l'idée interprétée, « originelle », la source), le « résultat » (le produit du processus interprétatif, l'« interprétation » au sens strict) et l'agent intermédiaire qu'est l'interprète (l'auteur de l'interprétation). Ce dernier joue évidemment un rôle crucial, puisqu'il est

« celui qui anime un certain donné [...] et le met en mouvement avec ses interprétations » (Salavastru 2007). Il est donc à l'origine du décalage, de la différence qui existe nécessairement entre le texte originel et son interprétation. C'est ce décalage qui identifie véritablement l'interprétation, qui la rend authentique (une reprise du donné sans modification ne serait qu'une reproduction). Salavastru peut ainsi définir l'interprétation comme « l'institution de nouveaux sens ayant comme point d'origine l'objet de l'interprétation et de la découverte de nouvelles significations auxquelles renvoie l'objet de l'interprétation ». Mais aussi éclairantes, « significatives », « puissantes », novatrices ou révolutionnaires que soient les interprétations, celles-ci restent toujours « les symboles du texte donné » (Salavastru 2007). La *légitimité* d'une interprétation sera donc mesurée à partir du donné originel ; on en mesurera la pertinence à partir de la « vérité » du texte source.

Une telle approche se fonde sur la logique positiviste qui postule que le « donné », le texte ou concept originel de l'interprétation possède un sens absolu et immédiatement accessible au lecteur. Il y aurait donc une « vérité » des œuvres ou des concepts qu'il serait possible d'établir et à partir de laquelle on peut ensuite mesurer, jauger, juger les reprises et interprétations ultérieures. Osons une métaphore : dans une telle démarche, que l'on qualifiera de *généalogique*, l'idée maîtresse est qu'il existe une source première, une *image* initiale. Chaque période, chaque civilisation ultérieure comprend et interprète ensuite cette source à travers un ensemble d'idées et de concepts qui lui sont spécifiques et qui, dès lors, agissent comme un *miroir déformant*. Pour saisir « l'essence » d'une idée, il faut donc perpétuellement se défaire des déformations du miroir qui correspondent à l'époque dont on est issu, pour revenir aux données « purifiées » de la source originelle. Mais un tel retour à l'origine aboutit nécessairement à la prétention de connaître *la* « vérité » du concept ou du texte, et donc, en tant que détenteur de cette « vérité » absolue, de pouvoir juger de son utilisation ultérieure. Pour pointer la dimension problématique de cette approche, le philosophe Bertrand Binoche propose de la qualifier de « judiciaire » : dès lors, « le processus est un procès, l'histoire de la philosophie un tribunal de la philosophie, et la généalogie est une généalogie judiciaire » (Binoche 2007).

Dans le cas qui nous intéresse, une telle logique nécessiterait donc que l'on établisse la « vraie » définition du « romantisme » et, par extension, du « romantisme politique », et qu'ensuite, sur cette base, l'on juge si la définition de Schmitt du « romantisme politique » comme un

« occasionalisme subjectivé » se rapproche de cette vérité première. Or cela semble doublement difficile dans le cas présent.

D'une part, la « source » originelle est dans le cas présent non pas un corpus identifié de textes qui ont un auteur commun, mais un concept général applicable à une période historique plus ou moins délimitée. On en reviendrait donc au problème de départ que Schmitt pointe lui-même : la situation de concurrence entre une multiplicité de définitions du romantisme, mais dont aucune ne fait consensus. C'est ce jeu de définition contre définition qui explique que la recherche sur le romantisme tourne un peu en rond depuis 200 ans. Mais c'est effectivement dans cette perspective que se placent nombre de critiques ou de lecteurs de l'ouvrage. Ainsi, le grand historien allemand Friedrich Meinecke publie un compte rendu dans la revue *Historische Zeitschrift*, dans lequel il félicite le jeune Schmitt pour son style et certaines de ses analyses, mais conteste *in fine* les éléments fondamentaux de la définition schmittienne du romantisme (Meinecke 1920). De même, pour prendre un exemple plus récent, Benedikt Koehler, auteur d'une thèse sur Adam Müller, un personnage généralement considéré comme un penseur central du romantisme politique et cible prioritaire des attaques de Schmitt, s'oppose à l'analyse de Schmitt en contestant la nature opératoire de sa définition, en essayant de montrer qu'elle ne fait pas justice à la richesse de la pensée politique de Müller (Koehler 1980).

D'autre part, si une telle approche peut se justifier en philosophie, en théorie politique ou en philologie littéraire, elle semble très peu pertinente pour une approche historique. Autrement dit la question n'est pas de savoir si Carl Schmitt « a raison », si son analyse est « vraie » ou « fausse ». Il s'agit bien plus, pour l'historien en général et pour l'historien des idées en particulier, de savoir quel est le sens donner à l'interprétation schmittienne si l'on prend au sérieux l'idée de l'historicité des œuvres et des idées. C'est dans une telle démarche que se justifie le recours aux concepts « d'archéologie » et de « réception » pour interpréter les textes du passé.

Dès lors, nous proposons plutôt d'aborder le texte de Schmitt dans une logique que l'on appellera *archéologique* – une démarche qui s'appuie à la fois sur les réflexions de Michel Foucault et sur leur élaboration ultérieure par Gérard Raulet et les travaux du Groupe de recherche sur la culture de Weimar (FMSH). Dans le cas de Schmitt et de la thématique qui le concerne, le point de départ consiste ainsi à ne plus concevoir le « romantisme politique » comme une doctrine ou une théorie politique qui

existerait en tant que telle dans le ciel des idées et dont il faudrait découvrir la définition parfaite. Il faut donc renoncer à concevoir la recherche scientifique comme la quête du Graal. Défendre une approche archéologique revient à affirmer le refus de toute historicité linéaire pour défendre au contraire une conception synchronique de l'histoire, qui analyserait les discours à interpréter en fonction de leurs contextes d'émergence, comme des interventions au sein d'un champ historiquement délimité. Gérard Raulet identifie deux principes majeurs qui régissent la démarche archéologique : d'une part la « coexistence synchronique de temporalités » et de l'autre le « rapport opaque du dérivé à ce qui le fonde ». Poser ces deux principes au fondement de la démarche historique permet d'éviter l'écueil de concevoir l'évolution « comme un éloignement linéaire depuis une origine ». Il ne faudrait donc pas se méprendre sur le sens de la métaphore : l'archéologie n'est pas « l'exhumation d'un fond archaïque », elle ne prétend pas dépoussiérer une vérité ancienne, originelle, enfouie. Au contraire, elle rejette l'approche généalogique des phénomènes historiques, sans pour autant tomber dans l'historisme, car elle permet de montrer – pour une époque donnée – « que la survivance du primitif se fait sur le *mode enchevêtré de constructions imbriquées* : la métaphore archéologique sert moins à retrouver un Ordre originel, qui demeure inaccessible, qu'à fournir l'instrument d'une compréhension d'un *présent chaotique et contradictoire* » (Raulet, 1984). Comprendre le présent sans nécessairement vouloir l'ordonner en le faisant rentrer dans des catégories scientifiques ou politiques préconçues : l'objectif de toute archéologie des discours est à la fois modeste et compliqué. Or la volonté de penser une approche synchronique des discours politiques semble d'autant plus ambitieuse que dans le cas présent notre attention porte sur un paradigme politique historique, le « romantisme »/le « romantisme politique ». C'est pour clarifier cette difficulté que le recours à l'idée de réception peut être utile. L'idée que « les contenus repris subissent, dans l'acte de réception, une modification de sens » était affirmée en sociologie de la connaissance dès 1933 par Ernst Manheim, qui se proposait de distinguer deux types de réceptions : on parlerait d'une « réception authentique » si la reprise et l'intégration des contenus dans un nouveau contexte correspond à la reprise de l'impulsion originale, alors que l'on évoquerait une « réception apocryphe », si cette intention fondamentale était perdue et que les contenus ne se voyaient repris « qu'en raison de leur banalité » (Manheim



1979). Même si elle prend acte de la dimension historique de la réception, cette première conception reste *in fine* fondée sur la conviction qu'il est possible d'établir une connaissance « vraie » de l'impulsion fondamentale, du corps de doctrine premier, alors qu'au contraire, c'est ce présupposé même qu'il s'agit de problématiser.

Dans la leçon inaugurale qu'il prononce pour sa nomination à l'université de Constance en 1967, Hans-Robert Jauss va reprendre et approfondir la réflexion sur la notion de « réception » dans une perspective historique. Dans cette leçon, qui sera publié par la suite sous le titre « L'histoire de la littérature comme provocation pour la science de la littérature », Jauss développe une critique sévère de l'histoire littéraire pratiquée à l'époque en dénonçant ses « conventions figées », ses « fausses causalités ». Il en appelle à une histoire littéraire qui prendrait au sérieux « l'historicité de la littérature » (Jauss, 1970). S'appuyant sur les travaux des formalistes russes, Jauss développe une « esthétique de la réception » [*Rezeptionsästhetik*] qui entreprend de penser la déformation de la source originelle par la perception des lecteurs comme une dimension à part entière de la vérité de l'œuvre : le miroir n'est pas juste un reflet, il est un reflet déformé, c'est-à-dire une nouvelle image. La réception construit une nouvelle réalité qui s'ajoute à la source originelle ; elle devient productrice de sens : « Seule la médiation du lecteur fait entrer l'œuvre dans l'horizon d'expérience mouvant d'une continuité ». Comme le précise avec intelligence Isabelle Kalinowski, « c'est la série des réceptions, et non celle des œuvres, qui constitue le fil conducteur de l'histoire littéraire » (Kalinowski 1997). Mais si le lecteur devient l'acteur central de l'histoire de la littérature parce que ce sont ses réceptions qui donnent vie à l'œuvre dans la durée, cela implique nécessairement la prise en compte de son insertion dans des situations historiques et sociologiques particulières et changeantes : « L'évolution de la littérature comme celle du langage, ne se définit pas seulement d'un point de vue immanent, par le rapport entre synchronie et diachronie qui lui est propre, mais aussi par son rapport au processus général de l'histoire » (Jauss 1970). Par l'accent qu'elles mettent ainsi sur l'actualisation des textes à travers l'acte de lecture, les théories de la réception de Jauss s'ouvrent à une réalité multiple : l'émetteur mais aussi le récepteur, le lecteur, qui comprend le texte qui lui est proposé dans le cadre de l'horizon d'attente socialement et historiquement déterminé qui est le sien. Dès lors, tout phénomène textuel se construit autour de la triade auteur-texte-lecteur. Toutefois, Isabelle Kalinowski a très bien montré que malgré l'ouverture

conceptuelle ainsi amorcée, Jauss refuse d'aller jusqu'au bout de ses propres principes. Ainsi, confronté à la nécessité de penser le lecteur « réel », pris dans une configuration historique précise, Jauss préfère accorder un « primat d'accès méthodologique » au « lecteur implicite », *i.e.* le lecteur supposé, projeté par le texte, simplement parce que ce dernier serait « plus facilement objectivable ». Effectivement, ce lecteur « implicite » peut être reconstruit de manière herméneutique à partir du seul texte, alors que l'établissement du lecteur « réel » présuppose l'intervention de nombreux éléments extérieurs. Kalinowski peut donc tirer un bilan pour le moins mitigé : « Tel est le paradoxe de l'herméneutique éclairée de l'esthétique de la réception : revendiquant la nécessaire prise en compte de l'historicité du fait littéraire, elle recule devant la difficulté de son appréhension » (Kalinowski 1997).

Dans l'intention d'historiciser plus avant la notion de « réception » et dans la continuité de la réflexion d'Isabelle Kalinowski sur le sujet (notamment illustrée en 1999 dans sa thèse de doctorat *Une histoire de la réception de Hölderlin en France 1925-1967*), nous aimerions développer une méthode de travail qui met encore plus à distance l'idée de source « originelle ». La problématique se transforme profondément, si l'on substitue à la métaphore du miroir la métaphore du vitrail : dès lors, on ne considère plus la surface de projection de chaque époque comme un miroir proposant un reflet plus ou moins déformé, plus ou moins « fidèle », mais comme un vitrail, *i.e.* non seulement comme un objet digne d'observation à part entière, mais comme le *seul* objet possible de notre étude. Seule la surface colorée du vitrail lui-même est désormais considérée comme porteuse de vérité – et non plus la source lumineuse (l'origine), qui se trouve derrière. Autrement dit, l'objet de la réception, dans notre cas le « romantisme politique », ne sert qu'à « mettre en lumière » le vitrail qu'est la période historique concernée, dans le cas présent la République de Weimar. La nature de cette source – naturelle/artificielle, faible/puissante – peut faciliter ou compliquer notre appréhension du vitrail, mais elle n'est plus qu'annexe pour la recherche, qui se focalise désormais sur la surface peinte par chaque époque, c'est-à-dire les discours qui construisent sa réalité à un moment historique donné. « L'identité d'un énoncé, d'un "texte", d'une "œuvre" [...] est dès lors fonction des autres énoncés qui lui sont contemporains, qui sont possibles au même moment. Replacés dans le système des possibilités et des impossibilités énonciatives à un moment donné [...] les énoncés constituent ce que Foucault appelle l'archive » (Raulet 2000).

Le lien avec « l'émetteur » peut donc être totalement mis entre parenthèse. Ce n'est pas *le* romantisme politique *originel* qui doit nous intéresser, mais l'ensemble des stratégies discursives d'une période donnée (ici l'Allemagne entre 1918 et 1933) qui s'articulent autour du paradigme. Cela implique concrètement que la question de la « légitimité » de la référence n'a que très marginalement retenu notre attention : la lecture des romantiques que propose Schmitt est traitée comme un « fait », sans poser la question de savoir si elle est « correcte » ou « juste » (qui juge ? selon quels critères ?). C'est bien dans cette logique qu'Isabelle Kalinowski pouvait écrire que son *Histoire de la réception de Hölderlin en France* « n'apportera aucune contribution à une meilleure connaissance de Hölderlin » (Kalinowski 1999) : travailler sur la réception de Hölderlin ne présuppose pas établir au préalable la « vérité » de son œuvre. En revanche, on relèvera qu'avec Schmitt nous avons un penseur pour qui le paradigme du « romantisme politique » avait suffisamment d'actualité et de force autour de l'année 1918 en Allemagne pour considérer qu'il était nécessaire de lui consacrer un livre.

Sur cette base, la question de savoir si une certaine interprétation est « vraie » ou « légitime » n'est archéologiquement pertinente que dans la mesure où l'on peut constater qu'elle est acceptée – ou rejetée – comme telle par les lecteurs, par les contemporains. C'est donc la réception qui détermine la légitimité, non la généalogie. Et, au bout du compte, même s'il devait être possible d'établir *la* vérité du « romantisme politique » à partir de laquelle il serait permis de juger la définition qu'en donne Schmitt (ce dont nous doutons fortement), cela n'entamerait en rien l'efficacité de son discours au sein de l'univers intellectuel weimarien : si la majorité des lecteurs acceptent l'interprétation proposée elle est historiquement « vraie », même si elle est généalogiquement « fausse ». Dès lors, ce qui intéressera l'historien des idées, c'est la stratégie discursive qui porte l'interprétation schmittienne et la résonance qu'elle trouve au sein de l'univers intellectuel de la République de Weimar.

Toutefois, comme le relève Gérard Raulet, une telle approche historique, descriptive, ne saurait se placer d'emblée sur les auspices de la cohérence : « Les séries d'énoncés obéissant à la même "loi de ce qui peut être dit" (Foucault) ne constituent en rien des ensembles harmonieux » (Raulet 2000). L'archéologie des discours conditionne donc une méthode de travail qui peut sembler paradoxale au premier abord, puisqu'elle appelle à se concentrer en détail sur des textes précis, tout en considérant chaque œuvre étudiée comme l'expression d'une tendance

plus générale, ou du moins, répondant à une problématique plus générale. Notre souci doit donc être de tenir l'équilibre entre la compréhension interne du discours étudié – c'est-à-dire en cohérence avec la logique personnelle de son auteur à un moment historique donné – et la compréhension socio-historique du même texte – visant à le situer comme expression d'un « discours », sachant qu'*in fine*, c'est cette dimension qui est la plus intéressante pour l'historien. Le deuxième moment de l'étude d'un texte, d'une interprétation d'un texte plus ancien, présuppose ainsi de « mettre entre parenthèses la fonction auteur » dans la logique intertextuelle spécifique à l'histoire des idées : « aucun texte n'est considéré de façon complètement isolée, n'est figé dans l'autorité de la chose écrite. [...] Les catégories d'œuvre et d'auteur ne constituent plus des remparts interdisant la mise en relation du texte avec d'autres énonciations » (Raulet 2000). L'analyse immanente des textes ne s'illumine que par une restitution inscrite dans l'archive contemporaine. Concrètement, une fois débarrassée de ses oripeaux généalogiques, la question de la réception peut devenir véritablement historique : pourquoi un auteur à un moment donné, dans un contexte donné, va-t-il s'intéresser à un concept, un auteur, un texte particulier ? Quels sens, quelle actualité voit-il dans son travail sur ce sujet ? Donc dans notre cas, la question devient : pourquoi Carl Schmitt ressent-il le besoin de publier, au tournant des années 20, un essai sur le « romantisme politique ». Pourquoi cet auteur du XX<sup>e</sup> siècle pense-t-il nécessaire de se confronter à un paradigme du début du XIX<sup>e</sup> siècle ? Quelle actualité voit-il à cette problématique et quelle intention porte sa confrontation avec le « romantisme politique » ?

Dans la logique de la démarche à deux niveaux esquissée plus haut, on s'intéressera donc dans un premier temps à mettre en lumière la structure argumentative du texte schmittien (ce que nous avons fait très rapidement dans la première partie de cet article) et on s'interrogera sur la fonction que le texte en question peut remplir dans l'œuvre générale de Carl Schmitt. Quel sens peut avoir la rédaction de ce texte dans sa biographie intellectuelle ? Sur ce point il existe une ligne d'argumentation déjà ancienne, qui veut lire l'essai sur le « romantisme politique » et sa dénonciation de l'esthétisme déraciné des penseurs romantiques comme l'expression d'une mue accomplie par Carl Schmitt lui-même : la dénonciation de l'« occasionalisme » de romantique serait

en fait une critique adressée par Carl Schmitt adulte au jeune Carl Schmitt un peu dandy qui fréquentait la Bohème munichoise. Cette idée de l'occasionalisme de Carl Schmitt et de l'essai sur le romantisme comme auto-critique fut avancé d'abord par le philosophe allemand Karl Löwith dès 1935, puis repris après-guerre par Christian Graf von Krockow et plus récemment par l'éminent spécialiste de la biographie schmittienne, Reinhard Mehring. Ainsi, ce dernier conçoit l'essai sur le romantisme comme une « auto-inquisition » et ajoute : « [Schmitt] se traduisit lui-même en justice, exécuta son “esthétisme” et se décida progressivement pour l'État et l'Église, pour l'étatisme et le catholicisme » (Mehring 2006). Aussi séduisante que soit cette thèse (accuser l'antiromantisme radical de crypto-romantisme), ses zéloteurs peinent à apporter des arguments biographiques solides et se contentent souvent d'affirmer la thèse avec aplomb. De plus, l'histoire éditoriale du texte contredit la thèse de la « mue » ou de la « rupture » dans le devenir intellectuel de Schmitt : son intérêt pour le romantisme politique ne s'épuise nullement avec la publication de la première édition de l'ouvrage en 1919. Approfondissant et systématisant au contraire ses considérations, il publie, en 1921, un article dans la *Historische Zeitschrift* sur « Théorie politique et romantisme », dans lequel il propose une première fois de distinguer quatre grandes tendances dans la réaction au rationalisme moderne, dont le romantisme n'est qu'une forme particulière. Pour la deuxième édition de *Romantisme politique* en 1925, cet article sera intégré dans le chapitre sur « La recherche de la réalité. » De plus, il annonçait, dans le même texte, un deuxième article visant à exposer plus en détail le lien qui peut exister entre occasionalisme et romantisme. Si les aléas biographiques et académiques l'empêcheront de rédiger l'article en question, on ne manquera de relever que la préface rédigée pour la deuxième édition de 1925, et publiée à part dans la revue *Hochland* en 1924, entreprend précisément de présenter de manière plus percutante la filiation entre romantisme et occasionalisme pour en conclure à l'inanité politique du romantisme.

D'autres auteurs comme Hugo Ball (dès 1924) et Catherine Colliot-Thélène (Colliot-Thélène 1992) ont, au contraire, souligné la continuité entre l'essai sur le romantisme et

l'ouvrage que Schmitt publie à peine trois ans plus tard, sa *Theologie politique*. Nous ferons l'impasse ici sur le contenu de ces éléments de continuité, pour juste retenir que si cette thèse est correcte, elle ne fait que reposer une nouvelle fois la question de l'intention stratégique de Schmitt pour la rédaction de ce livre.

Le recours à la notion de réception permet de se concentrer sur une question bien plus pertinente : dans quelle filiation Schmitt se place-t-il lui-même ? Sur ce point, Schmitt donne une piste intéressante (notamment en ce qui concerne le contenu de sa critique antiromantique) : dans une note de sa préface, il renvoie à l'école antiromantique française qui s'organise autour de l'*Action française* et dont les principales plumes furent Charles Maurras, Jules Lemaitre et Pierre Lasserre. Et, effectivement, il est possible de montrer que nombre des arguments schmittiens sont puisés auprès de ces penseurs français. Mais cela ne répond guère à la question du « pourquoi » : même si les arguments sont d'inspirations françaises, pourquoi les présenter à un public allemand au sortir de la Première Guerre mondiale ?

C'est précisément ici que l'articulation entre compréhension précise de la logique argumentative du texte et emboîtement dans le contexte historique devient cruciale. D'une part, un lecteur attentif du texte schmittien ne manquera de relever les efforts rhétoriques déployés par Schmitt pour tracer une ligne de démarcation nette entre les « romantiques politiques » (Adam Müller et Friedrich Schlegel, mais aussi Fichte) et les pères du « conservatisme » (Louis de Bonald, Joseph de Maistre, Donoso Cortès). Or cette ligne d'argumentation prend une dimension particulière dans le contexte de l'histoire allemande, où le romantisme est généralement vu comme une source essentielle du conservatisme – voire même comme la source unique du conservatisme *allemand*. Dès lors, dans une perspective archéologique, il est possible de lire le texte de Schmitt comme une intervention au sein du monde intellectuel weimarien. L'essai de Schmitt et son anti-romantisme radical apparaissent ainsi clairement comme une réaction à la crise de l'idéal de l'« intellectuel apolitique » si typique de l'Allemagne au tournant du XX<sup>e</sup> siècle et que l'on peut définir avec Wolf Lepenies comme un « habitus spirituel qui dans un mélange de tristesse et de défiance préfère le

romantisme aux lumières, l'État corporatif à la société industrielle, le Moyen Âge aux Temps modernes, la "Kultur" à la "Zivilisation", l'intériorité à l'extériorité, la communauté à la société et le sentiment à l'intellect, pour aboutir *in fine* à la glorification d'un *Sonderweg* allemand et à l'idéalisation d'une essence allemande » (Lepénies 1990). L'essai de Schmitt sur le « romantisme politique » peut donc être interprété comme une tentative de rompre avec cette tradition pour entreprendre une « modernisation » radicale du conservatisme allemand.

Toutefois, en guise de conclusion, on ne manquera pas de relever que la « réception » de l'ouvrage de Schmitt est à la fois forte et inexistante. Forte, parce que la brillance et la radicalité du propos de Schmitt rend son ouvrage incontournable. Il est donc lu et commenté : à la fin des années 1920 on dénombre près d'une trentaine de recensions de l'ouvrage. Mais en même temps, cette réception est très négative : rares sont les auteurs qui adhèrent totalement au propos de Schmitt. Le compte rendu de Friedrich Meinecke a, sur ce point, une valeur paradigmatique pour ce qui est de la démarche intellectuelle : si quasiment tout le monde s'accorde sur le talent stylistique de Schmitt, presque tout le monde trouve aussi que sa critique est trop radicale, voire erronée sur le fond. Et, au bout du compte, la réception du livre de Schmitt marque la marginalité de son analyse dans le contexte historique de son intervention : l'anti-romantisme (surtout d'inspiration française) n'est pas une argumentation *audible* en Allemagne sous la République de Weimar. Voilà une conclusion bien plus riche et intéressante pour l'historien que celle de savoir si l'analyse schmittienne du romantisme est « vraie » ou « fausse ».

Christian E. Roques

### Bibliographie

Binoche, Bertrand. *La raison sans l'Histoire. Echantillons pour une histoire comparée des philosophies de l'Histoire*. Paris : PUF, 2007.

Un livre placé sous la double ambition d'établir une « histoire comparée des philosophies » fondée sur une méthodologie véritablement historique et de retracer une « histoire polémique des historicités ». Méthodologiquement stimulant tout en étant impressionnant d'érudition et de clarté.

- Colliot-Thélène, Catherine. « Critique du subjectivisme et fondement de l'action : Carl Schmitt et Hegel », in *L'État. Philosophie morale et politique* (= *Les Cahiers de Fontenay*, n° 67-68). Paris : ENS Editions, 1992, p. 267-289.
- Foucault, Michel. *L'Archéologie du savoir*. Paris : Gallimard, 1969.
- Foucault, Michel. *L'Ordre du discours*. Paris : Gallimard, 1971.
- L'ordre du discours est la leçon inaugurale de Michel Foucault pour son entrée au collège de France, dans laquelle il expose de manière concentrée les principes de son approche archéologique, une méthodologie de recherche historique qu'il avait déjà exposée une première fois dans le livre publié deux ans auparavant.
- Jauss, Hans Robert. *Literaturgeschichte als Provokation*. Francfort/Main, Suhrkamp, 1970. Traduction française sous le titre « L'histoire de la littérature : un défi à la théorie littéraire » in: *Pour une esthétique de la réception*. Paris : Gallimard, 1978, p. 21-80.
- Le texte fondateur de Jauss. Partant d'une critique systématique et sévère de l'histoire littéraire telle que pratiquée alors et se résumant à « l'hypostase d'une série de monographies qui, d'histoire, n'ont plus que le nom », Jauss esquisse une nouvelle méthodologie prenant au sérieux l'idée de l'historicité de la valeur esthétique des œuvres et s'articulant autour de la « réception » des œuvres par les lecteurs.
- Kalinowski, Isabelle. « Hans-Robert Jauss et l'esthétique de la réception. De 'L'histoire de la littérature comme provocation pour la science de la littérature' (1967) à 'Expérience esthétique et herméneutique littéraire' (1982) ». *Revue germanique internationale*, 1997, n° 8, p. 151-172.
- Excellente introduction critique à l'esthétique de la réception de Jauss. Isabelle Kalinowski analyse en profondeur les enjeux historiographiques des réflexions méthodologiques de Jauss, mais pointe aussi avec finesse le refus de Jauss d'aller jusqu'au bout de sa démarche pour se reconvertir in fine à une herméneutique plus classique.
- Kalinowski, Isabelle. *Une histoire de la réception de Hölderlin en France (1925-1967)*, thèse, Paris XII, 1999.
- Découlant d'une critique pertinente des théories de Jauss sur la « réception » et allant au-delà, Isabelle Kalinowski propose une définition bien plus opératoire pour l'historien des idées et l'illustre à partir de la réception de Hölderlin en France.
- Koehler, Benedikt. *Ästhetik der Politik. Adam Müller und die politische Romantik*. Stuttgart : Klett-Cotta, 1980.
- Lepénies, Wolf, 1988. *Die drei Kulturen. Soziologie zwischen Literatur und Wissenschaft*. Hambourg : Rowohlt, 1988, p. 245. Traduction française : *Les trois cultures*. Paris : Editions de la MSH, 1990.
- Löwith, Karl. « Der okkasionelle Deizisionismus von C. Schmitt » (1935), in Löwith Karl, *Heidegger – Denker in dürftiger Zeit. Zur Stellung der Philosophie im*



20. *Jahrhundert* (= *Sämtliche Schriften*, Vol. 8). Stuttgart : J.B. Metzler, 1984, p. 32-71.
- Manheim, Ernst. *Aufklärung und öffentliche Meinung. Studien zur Soziologie der Öffentlichkeit im 18. Jahrhundert* (= *Kultur und Gesellschaft*, n° 4), Norbert Schindler (éd.). Stuttgart, Bad Cannstadt : Frommann-Holzboog, 1979.
- Un classique de la sociologie de la connaissance, l'ouvrage est la réédition tardive de la thèse que Manheim soutient en 1933.
- Mehring, Reinhard. « Überwindung des Ästhetizismus? Carl Schmitts selbstinquisitorische Romantikkritik », *Athenäum. Jahrbuch für Romantik*, 2006, n° 16, p. 125-148.
- Article d'un des grands spécialistes de l'œuvre de Carl Schmitt auteur d'une biographie de référence sur cet auteur. Défend la thèse de l'essai sur le romantisme comme « auto-inquisition ».
- Raulet, Gérard. « Pour une archéologie de la postmodernité », in Raulet Gérard (dir.), *Weimar ou l'explosion de la modernité*. Paris : Anthropos, 1984.
- Raulet, Gérard. « L'histoire des idées. Situation et fonction », in Espagne Michel, Werner Michael (dir.), *Les études germaniques en France (1900-1970)*. Paris : Éditions du CNRS, 1994, p. 379-395.
- Raulet, Gérard. « Réflexions sur la pratique de "l'histoire des idées" ». *Germanica*, n° 26, 2000, p. 11-32.
- Trois articles à tonalité méthodologique de la part d'un des grands spécialistes d'histoire des idées en France. Raulet pense une démarche historique marquée par l'archéologie dans la continuité avec les idées de Michel Foucault, mais en l'appliquant plus particulièrement à l'histoire des idées.
- Salavastru, Constantin. *Logique, Argumentation, Interprétation*. Paris : L'Harmattan, 2007.
- Ouvrage d'un spécialiste de logique et de rhétorique. Analyse très systématique de la notion d'interprétation mais dans une logique principalement relationnelle, donc relativement classique.
- Schmitt, Carl. *Politische Romantik*, 2<sup>e</sup> édition. Berlin : Duncker & Humblot, 1925.
- 2<sup>e</sup> édition de l'ouvrage publié à l'origine en 1918. Augmentée d'une longue introduction, l'édition de 1925 sert généralement de texte de référence. Traduction partielle en français : *Romantisme politique*. Paris : Valois, 1928. Mais cette traduction est souvent cavalière, voire fautive et ne comprend pas la troisième partie de l'ouvrage. A manier donc avec précaution.